

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-MARTIN DU TERTRE**Séance du 8 Décembre 2021**

Date de la convocation : 3/12/2021

**DU 10 NOVEMBRE 2021 AU 31
JUILLET 2022 : Quorum 1/3 soit 7
présents et possibilité 2 pouvoirs
par élu.**

PRESENTS : (12) Mmes et Mrs
CORDILLOT, KABAT, PARIS, LORGE,
PICQ, GAUTROIS, ARNOULD, BINON,
AGACHE, BERRY, BRODE, LOMBARDO.

ABSENTS EXCUSES : (7) Mmes et Mrs
STETTLER (pouvoir à Mme LORGE)
LEGRON (pouvoir à Mr PICQ)
VAHER (pouvoir à Mr PARIS)
ARAULT (pouvoir à Mme KABAT)
TERRINHA (pouvoir à Mme KABAT)
FARHAOUI (pouvoir à Mr CORDILLOT)
TURHAN (pouvoir à Mr PARIS)

SECRETAIRE DE SEANCE :
Mme ARNOULD

L'an deux mille vingt et un, le huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle Polyvalente (pour respecter les règles de distanciation sanitaire), sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel CORDILLOT.

7.1 : DECISIONS BUDGETAIRES.**Délibération N° 2021 8DEC 12 - TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE – CAVURNES ET COLUMBARIUM.**

Le Conseil Municipal, fixe les tarifs suivants à compter du 1^{er} Janvier 2022.

*** CIMETIERE :**

Concession 15 ans	130,00 €
Concession 30 ans	275,00 €
Concession 50 ans	380,00 €
Dépôt dans caveau provisoire	10 €/jour
Jardin d'urne 15 ans	78,00 €
Jardin d'urne 30 ans	156,00 €
Jardin d'urne 50 ans	260,00 €
Dispersion des cendres	30,00 €

*** COLUMBARIUM :**

Prix d'une case pour :

15 ans :	440,00 €
30 ans :	880,00 €
50 ans :	1 290,00 €

VOTE Pour à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

[Signature]
Daniel CORDILLOT

Envoyé en préfecture le 10/12/2021

Reçu en préfecture le 10/12/2021

Affiché le 10/12/2021

ID : 089-218903540-20211208-20218DEC12-DE